

# Filière bois

Pour tendre vers un territoire à énergie positive, la filière bois constitue un enjeu important pour le Gers où un potentiel de développement existe. Le Département a initié plusieurs actions visant à favoriser le développement d'une filière locale pérenne et de qualité.

## Des enjeux multiples

Le développement du bois énergie « local » répond aux trois enjeux du développement durable :

### Enjeux économiques

- › Développement local (relocalisation des activités économiques au sein des territoires)
- › Circuit de proximité : distance moyenne de la forêt à la chaufferie = 50 km
- › Entretien et gestion des espaces boisés, amélioration du bilan économique de la gestion forestière
- › Valorisation de déchets
- › Aménagement des territoires
- › Énergie à coût stable, économies financières pour les collectivités
- › Amélioration de l'autonomie énergétique des territoires.

### Enjeux sociaux

- › Emplois générés en milieu rural
- › Emplois non délocalisables.

### Enjeux environnementaux

- › Énergie renouvelable avec une forêt gérée durablement
- › Lutte contre l'effet de serre, neutre en émission de CO<sub>2</sub>.



**Face aux changements climatiques et à l'épuisement des ressources fossiles, le bois énergie constitue l'une des réponses durables aux problématiques énergétiques actuelles.**

## Le projet du Département

Le développement d'une filière locale bois énergie pérenne et de qualité dans le Gers est un des engagements pris par le Département au travers du label « Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte ».

Ce label « TEPCV » lui a été délivré en 2015 par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire.

Le Département a ainsi initié plusieurs actions :

- › production de plaquettes bois énergie à partir de **ses propres ressources**, et **transformation en combustible bois** via une plateforme de stockage dédiée ;
- › mise en place et alimentation de **chaufferies bois dans trois collèges** ;
- › **création d'un Comité de Pilotage** pour co-construire la filière bois énergie gersoise, mobiliser la ressource, développer un maillage de plateformes et chaufferies bois sur le territoire ;
- › **partenariat avec l'URCOFOR** dans le cadre de ses missions d'organisation, d'incitation à l'utilisation du bois énergie, d'animations et d'ingénierie territoriale.

## La ressource

Le Département dispose d'une ressource bois diversifiée : 30 000 arbres d'alignement, 3600 km de routes départementales, 2000 ha de dépendances vertes, 700 ha de forêts réparties sur 13 massifs, peupleraies, ...

La taille des lisières des routes départementales pour le maintien du gabarit routier et l'entretien des forêts départementales lui permettent ainsi de produire ses propres plaquettes bois énergie.



Les forêts départementales sont gérées durablement par l'ONF, elles sont certifiées PEFC. Cette gestion durable vise à préserver la forêt pour l'avenir tout en permettant de produire du bois (respect et maintien de sa biodiversité, sols et eaux respectés, bon état sanitaire, renouvellement, ...).

## La plateforme de Saramon

Le Département possède une plateforme multi énergies renouvelables sur la Commune de Saramon. Cette unité permet d'une part, le séchage et le stockage de plaquettes forestières à destination des chaufferies bois des collèges, et d'autre part, de produire de l'électricité à partir de l'énergie solaire.



*Image de synthèse – projet de plateforme à Saramon*

La plateforme transforme le bois brut en combustible plaquettes normées. Sa capacité de production est comprise entre 500 et 1000 tonnes de plaquettes par an. La toiture sur son rampant sud de 240 m<sup>2</sup> environ est recouverte de panneaux photovoltaïques pour une puissance proche de 36 kWc. Cette plateforme ambitionne d'impulser le développement de la filière bois énergie dans le Gers, au travers notamment de l'exemplarité et l'expérimentation.

# Les chaufferies bois des collèges

Trois chaufferies bois sont en fonctionnement (Mirande, Miélan, Isle-Jourdain).

Ces chaufferies consomment près de 300 tonnes par an de plaquettes bois, leur puissance est comprise entre 120 et 200 kW.

Elles permettent d'éviter entre 300 et 400 tonnes équivalent CO2 par an.



Projet cofinancé par le Fonds Européen de Développement Régional

Logo FEDER



Logo TEPCV

## Galerie photos



## Contact



**Delphine PUJOS**

Chargée de missions Transition énergétique

Courriel

[> Voir la fiche](#)

## Dans la même rubrique



**Cité des  
Transitions  
Énergétique et  
Ecologique  
(Ct2E)**



**Agroforesterie**



**Bilan des  
émissions de gaz  
à effet de serre et  
rapport de  
développement  
durable**

 EN  
1 CLIC



LE DÉPARTEMENT

### Conseil Départemental du Gers

81 route de Pessan  
BP 20569  
32022 Auch Cedex 9  
05 62 67 40 40

 **Nous contacter**